

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1044

VENDREDI 11 AVRIL 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

Un gouvernement de combat

Le président de la République, François Hollande, a montré au lendemain du second tour des Municipales qu'il avait entendu le message des Français.

Il a tiré les leçons du «**scrutin avec sincérité et un esprit de totale responsabilité**», a estimé Harlem Désir, Premier secrétaire

du Parti Socialiste, qui a rendu hommage «**à l'action de redressement et de réforme menée avec détermination et courage, depuis mai 2012, par Jean-Marc Ayrault et son gouvernement**».

Le nouveau chef du gouvernement, Manuel Valls, a, dès le premier Conseil des ministres, qui s'est tenu le 4 avril, souligné la nécessité que l'équipe gouvernementale fasse preuve d'exemplarité, de collégialité et de solidarité, dans l'organisation de ses travaux comme dans sa communication.

C'est à cette condition qu'elle pourra réussir dans les trois priorités rappelées par le président de la République dans son intervention télévisée au lendemain du second tour des Municipales : le redressement de l'économie, la justice sociale et le redressement des finances publiques, par la mise en œuvre d'un pacte de responsabilité et de solidarité, mettant l'accent sur l'éducation, la santé et le pouvoir d'achat, et la transition énergétique.

François Hollande, lors de ce premier Conseil des ministres, a été très clair : «**Votre responsabilité est d'autant plus lourde que les Français ont exprimé, à l'occasion des élections municipales, un mécontentement, une inquiétude et surtout une exigence de résultats. Vous avez le devoir de réussir**», a-t-il rappelé aux ministres.



Le gouvernement de Manuel Valls

Le président de la République a également précisé, à l'occasion de ce premier Conseil des ministres, ce qu'il entend par gouvernement de combat : «**Combat contre quoi? Contre le fatalisme, la résignation, la défiance à l'égard des institutions. Combat pour, surtout. Pour l'avenir, l'espoir, la confiance dans notre destin. Car nous sommes dans une bataille économique qui nous oblige, si nous voulons la remporter, à être plus compétitifs, plus solidaires et plus innovants.**»

Un nouveau temps du quinquennat s'ouvre désormais. Il sera marqué par la constance dans l'effort de redressement économique de notre pays et la mise en œuvre du pacte de responsabilité, qui sera complété par un pacte de solidarité qui doit traduire l'exigence de justice sociale.

«**Je salue le choix du chef de l'État de confier à Manuel Valls, républicain intransigeant, homme d'engagement et d'action au service des valeurs de la gauche, la tâche de mener cette nouvelle étape**», a indiqué le Premier secrétaire national, Harlem Désir, avant de préciser que «**le Parti Socialiste sera pleinement mobilisé pour la réussite du gouvernement de Manuel Valls.**»

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 10/04/2014



SMIC allemand

L'Allemagne vient de se doter d'un salaire minimum, de 8,50 euros de l'heure. Il s'agit d'une grande avancée dans ce pays. Son instauration a été possible grâce aux sociaux-démocrates qui en avaient fait un élément déterminant et non négociable pour leur entrée au gouvernement. Ce salaire minimum aura, bien sûr, une influence positive sur le pouvoir d'achat des salariés allemands mais permettra également de limiter le dumping social auquel se livrent certaines entreprises allemandes, avec les conséquences désastreuses pour notre économie. Il s'agit d'une première étape dans la mise en place de l'Europe sociale qui doit servir d'exemple aux autres pays européens.

PS29

Chiffre de la semaine

-29,2%

Les violences urbaines ont baissé de 29,2% dans les 80 zones de sécurité prioritaires mises en place par le gouvernement, un an et demi après leur création.

Le Manifesto

Les socialistes européens partent en campagne pour les élections du 25 mai avec un candidat à la présidence de la commission européenne, Martin Schulz, et un projet défendu dans les 28 pays de l'Union.



Martin Schulz, notre candidat

Is partent également en campagne avec de vraies perspectives de victoires puisque toutes les études et les enquêtes d'opinion réalisées à l'échelle de l'Union montrent à la fois une progression des intentions de vote en faveur des listes sociale-démocrates et un affaiblissement des partis conservateurs et libéraux.

Le Manifesto a été adopté au Congrès de Rome, le 1^{er} mars. Ce texte est le fruit d'un long travail entre le PSE (Parti des Socialistes Européens) et les différents partis nationaux qui se sont efforcés de l'enrichir.

Que dit ce texte ? Qu'il faut une autre Europe, une nouvelle Europe. Pour les socialistes, il ne peut s'agir que d'une Europe qui avance, qui protège et qui agit.

« La droite a plongé l'Europe dans la peur et dans l'austérité. Pendant cinq années de domination des conservateurs au sein de l'UE, nous avons lutté pour défendre une Europe forte, démocratique et socialement juste. Mais aujourd'hui, c'est de front que nous devons mener cette bataille. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien, de votre aide, de votre voix », peut-on lire en préambule du Manifesto qui va être diffusé à l'ensemble des Européens.

« Notre programme pour l'Union Européenne pour les cinq prochaines années, c'est la création d'emplois, une économie dynamique, un sentiment d'appartenance commune et le respect de tous. Nous voulons que vous, en tant que citoyens et en tant qu'électeurs, repreniez les commandes, nous voulons redonner espoir aux jeunes Européens ».

« L'emploi est le maître-mot du Manifesto défendu par les socialistes dans toute l'Europe. »

C'est bien l'emploi, le maître-mot du Manifesto. **« Voici notre priorité : les Européens, femmes et hommes, doivent avoir un emploi décent qui leur permette d'avoir une bonne qualité de vie. Or, quel est le bilan des politiques économiques menées ces cinq dernières années ? 27 millions d'Européens désireux de travailler sont dans l'incapacité de trouver un emploi, dont un quart de nos jeunes ».**

Aujourd'hui, 120 millions d'Européens sont au niveau ou en-deçà du seuil de pauvreté. La création d'emplois pour les jeunes est un défi qui sera décisif, pour cette génération et la suivante, et restera l'une de nos principales priorités au regard de l'engagement des socialistes européens à ramener le plein emploi. La stratégie proposée aux électeurs pour l'emploi repose essentiellement sur la mise en œuvre de la garantie européenne pour les jeunes.



Le Congrès de Rome

Afin qu'elle soit efficace, les socialistes augmenteront son budget de façon substantielle et l'étendront à tous les citoyens de moins de 30 ans. Ce volontarisme en faveur des jeunes ira de pair avec une politique industrielle européenne ambitieuse et un soutien à l'économie sociale et solidaire et aux technologies vertes et innovantes. Les socialistes sont les seuls à disposer à la fois d'un projet et d'un candidat pour le poste de président de la commission européenne : ni les conservateurs du PPE, ni les écologistes et encore moins les eurosceptiques.

Les institutions européennes



L'Europe c'est compliqué, c'est une bureaucratie à laquelle les citoyens ne comprennent rien. Les eurosceptiques tiennent en permanence ce discours qui permet surtout de dissuader les citoyens de se pencher vraiment sur les enjeux européens. Car, ils pourraient se rendre compte que ceux qui critiquent l'Europe sont très souvent ceux qui la dirigent.

« Le fonctionnement des institutions n'est pas si compliqué à comprendre pour peu qu'on se donne la peine de prendre le temps de regarder qui fait quoi », a expliqué Isabelle Thomas, le 21 février à Brest, au débat organisé par la Maison de l'Europe.

Il ne faut bien sûr pas comparer les institutions de l'Union européenne avec celles de la V^e république.

Le Conseil européen est composé des chefs d'État ou de gouvernement. Il est l'organe stratégique qui décide des grandes orientations politiques de l'Union.

Ensuite, trois instances se partagent le pouvoir. Le Conseil de l'Union européenne est composé des ministres en exercice. La commission européenne est l'organe exécutif. Elle est composée de commissaires désignés par les États. Elle est responsable de la proposition et de la mise en application des lois européennes, du respect des traités et de la gestion quotidienne de l'Union européenne.

Le Parlement européen est le seul organe élu directement par les citoyens européens. Il est composé de 751 députés. Il dispose du pouvoir législatif pour adopter les textes réglementaires et les traités internationaux. Il joue également un rôle de contrôle de la commission européenne et dispose aussi d'un pouvoir de nomination pour le président de la commission. Il dispose également d'un pouvoir de sanction en pouvant, par exemple, voter une motion de censure.

Les parlementaires européens peuvent poser des questions écrites et orales à la commission ou mettre en place des commissions d'enquêtes.

Le 25 mai, les électeurs français éliront 74 députés européens.

De l'arsenal à l'Assemblée

« J'ai eu envie de suivre le parcours de Tino, lorsque j'ai vu qu'il tenait ses engagements », a expliqué le journaliste Alain Cabon, lors de la présentation officielle du livre qu'il vient d'écrire avec l'ancien député socialiste de Brest « *De l'arsenal à l'Assemblée* », publié aux éditions Coop Breizh.

« Nous sommes presque voisins, sur la côte nord, et nous échangeons régulièrement. Il y a quelques mois, Tino a lancé un coup de gueule dans les colonnes du journal fédéral du PS à propos du cumul des mandats et nous avons décidé, d'un commun accord, d'écrire cette biographie de manière à comprendre son parcours militant, du syndicalisme à la politique. »

Dans sa vie, Tino Kerdraon a eu un métier, dessinateur à l'arsenal. Toutes les autres activités qu'il a exercées, associatives, syndicales ou politiques étaient des fonctions. « Il ne faut surtout pas mélanger les deux »,

insiste-t-il. « Il est essentiel, lorsqu'on est candidat à une élection, d'avoir d'abord un métier », insiste l'ancien député de Brest.

De l'arsenal à l'Assemblée, c'est l'histoire d'un leader. Toujours au premier plan. « Déjà, au collège, lorsqu'il faisait partie du bagad, il était sur le devant de la scène », insiste Alain Cabon qui voit, dans ce trait de caractère, une constante dans la carrière de Tino Kerdraon.



Tino Kerdraon et Alain Cabon

Permanent syndical à la CFDT défense, dans les années 70, il s'était fixé une limite. « Pas plus de 15 ans ». Et de fait, il exerça son mandat pendant sept ans à Brest et huit ans à Paris.

Une fois sa tâche accomplie Tino Kerdraon revient à Brest, où il reprend son travail à l'arsenal. Premier secrétaire fédéral, il devient le premier adjoint de Pierre Maille à la mairie de Brest, en 1989, puis préside le groupe socialiste à la Région.

En 1997, il est élu député de Brest. « Dès le début j'avais annoncé que je ne ferai qu'un mandat et j'ai respecté mon engagement. » À peine élu, le député de Brest, très au fait des dossiers de la défense, est opérationnel et peut faire avancer les dossiers, notamment en ce qui concerne la Marine.

« Plusieurs de mes collègues députés n'ont pas compris que je ne me représente pas en 2002 », confie-t-il. « Mais je me suis fixé une ligne et je m'y suis tenu. »

L'invité de la semaine

Pourquoi faut-il réformer le RSA ?

Bernard Gomel

Pour Bernard Gomel, chargé de recherche au CNRS, détaché au Centre d'études de l'emploi (CEE), le RSA constitue un échec car il n'a pas permis de répondre aux objectifs fixés par le législateur lors du vote de la loi. Il s'en explique plus en détail, dans une note publiée, avec Dominique Méda et Évelyne Serverin, sur le site du Centre d'études de l'emploi <http://www.cee-recherche.fr>

Cap Finistère : En quoi le RSA est-il un échec ?

Bernard Gomel : Les objectifs fixés par ses initiateurs, en 2008, n'ont pas du tout été atteints. Il faut se souvenir que le RSA devait faire baisser la pauvreté de 33 %. Mais dès l'origine, ce dispositif ne pouvait pas fonctionner. En effet, il était basé sur l'idée selon laquelle les allocataires du RMI se complaisaient dans l'assistanat. Il faut se souvenir que le RSA a été généralisé après une expérimentation dans une dizaine de départements. Mais

jamais, cette expérimentation n'a été évaluée. Or, on se serait rendu compte que ce dispositif était trop complexe et n'était pas adapté.

Cap Finistère : Donc la crise n'est pas l'unique responsable ?

Bernard Gomel : Non. Elle a bien entendu aggravé la situation des plus pauvres mais fondamentalement, dès sa création, le RSA était voué à l'échec. En effet, il a placé des personnes très différentes dans le même dispositif. Or, la réponse à apporter à quelqu'un de très éloigné de l'emploi ne peut pas être la même que celle d'un travailleur pauvre, le plus souvent en temps partiel imposé. Aujourd'hui, 10 % de la population touche le RSA. Mais cela ne représente que la moitié des personnes qui pourraient entrer dans ce dispositif car les salariés ne font pas valoir leurs droits, considérant qu'ils ne relèvent pas de l'aide sociale.

Cap Finistère : Que préconisez-vous pour réformer le RSA ?

Bernard Gomel : Il faut rester très humble lorsqu'on évoque ces questions. La commission Sirugue, à laquelle j'ai participé, a émis des propositions en juillet 2013. C'est d'ailleurs cette commission qui a pris acte de l'échec du RSA. On sait qu'une grande partie des personnes qui peuvent bénéficier du RSA n'effectuent pas les démarches pour le toucher. Pour les aider, il faudrait reprendre le système de la prime pour l'emploi, qui est un impôt négatif. L'administration fiscale calculerait et verserait le complément de revenu auquel auraient droit les travailleurs pauvres. Il faut cibler les priorités et tenir compte des différences entre les personnes. On ne peut pas intervenir de la même manière pour les jeunes mères célibataires et les chômeurs de longue durée. Et surtout, il faut que la société se pose la question de l'activité et se demande s'il est vraiment nécessaire de vouloir faire travailler tous les citoyens.



Agenda

11 avril

18h45 : Conseil fédéral
au local du PS à Brest.

12 avril

10h30 à 13h00 :
Réunion du BREIS.

14 avril

10h00 : Réunion
publique sur le Pacte
d'avenir pour la
Bretagne, organisée par
Chantal Guittet, salle
Arvorik à Lesneven.

17 avril

18h30 : Secrétariat
fédéral, au local de la
Fédération à Quimper.

25 mai

Élections européennes.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1044 - Vendredi 11 avril 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Breis

L'union régionale du PS (Breis) se réunira le samedi 12 avril, de 10h00 à 13h00, à Quimperlé, salle du Coat-Kaër.

À l'ordre du jour de cette réunion : analyse des résultats des Municipales, mobilisation pour les Européennes et contribution des socialistes bretons au débat sur la décentralisation.

Patrimoine culturel en Bretagne : appel à projet

Lin et chanvre, ardoises et charpentes, moulins à papier... Exceptionnellement riche, le patrimoine breton est fait d'une multitude d'éléments, bâtis, matériels ou immatériels, dont certains gagneraient à être davantage connus et valorisés. Pour y parvenir, la Région a choisi d'innover, l'année dernière, en associant les acteurs locaux à ce recensement, via un appel à projets. Il s'agit d'une première en France, sous cette forme participative.

Alors que six projets ont déjà été soutenus, la Région lance un deuxième appel cette année.

En savoir plus : <http://www.bretagne.fr/>

Le groupe socialiste et apparentés au travail



Le groupe socialiste et apparentés du Conseil régional de Bretagne s'est réuni, le 4 avril, pour préparer la prochaine session qui se tiendra le 17 avril.

La politique territoriale 2014/2020, c'est-à-dire les relations contractuelles et financières entre la Région et les 21 pays de Bretagne sera à l'ordre du jour de cette session.

« Une forte péréquation fondera la répartition des financements en faveur des territoires les moins favorisés », souligne le président du groupe, Richard Ferrand.

Le Plan Régional Climat-Énergie, visant à inscrire dans toutes les politiques la lutte contre les gaz à effet de serre, et le plan « Bâtiment Durable » ont également été discutés.

Pôle mer Bretagne Atlantique
Le « Pôle mer Bretagne », pôle de compétitivité créé en 2005,

est devenu, le 2 avril, le « Pôle Bretagne Atlantique », lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Brest. Les régions Bretagne et Pays de la Loire ont uni leurs efforts pour mettre en commun leurs savoir-faire. Cette nouvelle entité permettra d'intervenir efficacement dans les domaines de la pêche mais aussi de tout ce qui concerne les industries navales et, en particulier, les énergies marines.

Autisme : il nous reste tant à faire



La journée mondiale de sensibilisation à l'autisme se déroule tous les 2 avril depuis 2007.

« Membre du groupe d'études parlementaire sur l'autisme, je mesure l'ampleur du chantier qu'il

nous reste collectivement à mener pour mieux connaître et mieux prendre en charge les personnes atteintes d'autisme ou de troubles envahissants du développement (TED) », a rappelé Annick Le Loch sur son blog. « Le degré de prévalence est tel (une naissance sur cent cinquante soit entre 450 000 et 600 000 personnes autistes en France) et le parcours des familles concernées est si difficile qu'il nous faut soutenir l'effort collectif pour résorber le sérieux retard que la France accuse en cette sphère ».

En mai 2013, le gouvernement a présenté le troisième plan autisme (2013-2017), un plan qui fait clairement le choix de la solidarité.

Ce plan comporte cinq axes majeurs : diagnostiquer et intervenir précocement, accompagner la personne autiste tout au long de sa vie, soutenir les familles, sensibiliser et former l'ensemble des acteurs et poursuivre les efforts en matière de recherche.

En savoir plus : <http://annick-leloch.com/>

Annonces légales & judiciaires

SCP AVOCATS OUEST CONSEILS
RIOU - PERREAU - JAN - LE FRIANT
6, rue Saint Marc - BP 21105
29101 QUIMPER Cedex

AVIS DE TRANSFORMATION

PONT CHRIST

Société Civile Immobilière
transformée en société par Actions Simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Le Bourg - 29430 TRÉFLEZ
791 516 875 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mars 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par Actions Simplifiée, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège et sa durée demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de dix ans.

Monsieur Jacques MORGAN, Monsieur Gilbert DENIEL et Madame Leda GRIOT, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par Actions Simplifiée, la société est dirigée par :
Membres du comité de Direction : Monsieur Jacques MORGAN, Monsieur Gilbert DENIEL et Madame Leda GRIOT.

Président de la société : Monsieur Gilbert DENIEL demeurant Créac'h Ar Vrenn - 29430 PLOUESCAT.

Pour avis,
Le Président.

L'Assemblée Générale du 31 mars 2014 de la SARL LIMODIN au capital de 4 000 euros, siège au 36, rue du Professeur Langevin - 29200 BREST, RCS BREST 753 777 135, a pris acte de la démission de Madame Béatrice LE BOT, gérante, et a nommé en remplacement, à compter du 1^{er} avril, Monsieur Marcel LIMODIN 36, rue du Professeur Langevin.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

AIR MEDIA29

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 38, rue Jim Sévellec
29200 BREST
750 907 743 RCS BREST

Aux termes d'une décision du Président en date du 25 mars 2014, il résulte que Monsieur Éric LEDAN, demeurant 12, Les Chênes - 29460 DIRINON, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et ce, à compter du même jour. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis,
Le Président.

Par décision du 10 mars 2014 l'associé unique à BREST de l'ÉURL en liquidation ALL COURTAGÉ (AC), au capital de 4 000 euros, siège : 79, boulevard Clémenceau - 29480 LE RELECQ-KERHUON 529 800 930 RCS BREST, a approuvé les comptes et prononcé la clôture de la liquidation, dépôt au RCS de BREST, liquidateur : TRELOHAN Franck 79, boulevard Clémenceau - 29480 LE RELECQ-KERHUON.